



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36321

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». Le rapporteur souligne la nécessité d'intégrer dans les diagnostics territoriaux des agences régionales de santé (ARS), la question de la répartition, notamment la disponibilité des ressources et d'accessibilité financière des professions médicales et paramédicales impliquées dans la prise en charge des personnes âgées au-delà des médecins, des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes et des gériatres, à savoir ; psychothérapeutes, psychiatres, psychomotriciens, ergothérapeutes, diététiciens, dentistes, stomatologues, ophtalmologiste ; Selon le rapporteur, une attention particulière devra être accordée à la question de la prévention et des soins bucco-dentaires des personnes âgées. Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La ministre des affaires sociales et la ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie ont étudié avec la plus grande attention les propositions exprimées dans le rapport d'évaluation et de recommandation des professeurs Ankri et Van Broeckhoven sur le plan Alzheimer 2008-2012. Les ministres ont décidé de mettre en place des groupes de travail destinés à analyser ces propositions, en élargissant le champ à l'ensemble des maladies neuro-dégénératives. Ces groupes ainsi qu'un comité de concertation travaillent actuellement, et permettront d'élaborer un plan relatif aux maladies neuro-dégénératives. Les axes identifiés rejoignent les propositions du rapport d'évaluation mentionné. Ils viseront à améliorer le diagnostic et la prise en charge précoce des affections, de mieux répondre aux besoins des personnes à chaque étape de la maladie et sur tout le territoire, d'adapter la société et la cité, et accompagner l'évolution des pratiques, dans une démarche respectueuse d'éthique, de qualité et de bientraitance, et enfin de développer et de structurer la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36321

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes âgées et autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8942

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3060